HOMMAGES À DIDIER MOULY

NICOLAS SAINTE-CLUQUE, CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION

MUNICIPAL D'OPPOSITION

Conseiller municipal socialiste d'opposition, Nicolas SainteCluque a également réagi à la nouvelle du décès du premier
magistrat Didier Mouly le dimanche 8 octobre à l'âge de 72 ans.

En tant qu'opposant politique, nos chemins se sont souvent
croisés, nos visions se sont heurtées et nos débats ont parfois
été animés. Mais aujourd'hui, je choisis de mettre de côté nos
différances idéloquiques pour per conceptres ruis l'homme sur différences idéologiques pour me concentrer sur l'homme, sur celui qui a consacré les dernières années de sa vie au service de notre ville et de son agglomération. Même si nos visions notre ville et de son agglomération. Même si nos visions politiques divergeaient, je garde en mémoire le dévouement et l'énergie qu'il a investis dans sa mission. Il est important de revolle, même si nous n'étions pas d'accord sur tous les choix qui ont êté faits. À travers cette perte, je ressens aussi un appel à la réflexion, à la conscience de la fragilité de la vie et à l'importance de l'engagement politique. Nos différences font partie intégrante de notre démorcrate, et il est essentiel de maintenir un dialogue ouvert et respectueux pour construire un avenir meilleur. Dans ce moment de deuil, gardons en tête notre amour pour Warbonne, notre engagement envers notre ville et notre responsabilité collective de travailler pour son bien-être. le tens donc à exprimer mes condoléances les plus bien-être. Je tiens donc à exprimer mes condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches ».

• FRÉDÉRIC FALCON, DÉPUTÉ RN DE LA 2E CIRCONSCRIPTION
« l'apprends avec tristesse le décès du maire de notre ville, Maître Didier Mouly, suite à un long combat contre la maladie. Je tiens à rendre hommage au maire de Narbonne, qui a courageusement honoré sa fronction malgré les difficultés. Ces dernières semaines, j'ai été touché par sa combativité et sa volonté de sevir notre ville en restant présent aux côtés des volonté de servir notre ville en restant présent aux côtés des Narbonnais, par sa participation en toutes circonstances aux célébrations et manifestations, en dépit de la fatigue et des célébrations et manifestations, en dépit de la fatigue et des risques encourus pour sa santé. Digne hériter de son père, Me Didier Mouly a poursuivi la transformation de Narbonne en accélérant son développement, avec pour ambition de l'extraire de son statut de Sous-préfecture de l'Aude. En créant Nouveau Narbonne en 1971, Me Hubert Mouly parvint à installer une force municipale originale et innovante, qui restera liée au destin de notre ville pendant près de cinquante ans, en s'attachant à faire de Narbonne une ville libre préservée de toute politique politicienne. Sans Hubert et Didier Mouly, Narbonne pen ouvrait être au injurythu la première ville de Narbonne ne pourrait être aujourd'hui la première ville de l'Aude. Leurs réalisations sont les témoins de l'implication de la famille Mouly au service des Narbonnaises et des Narbonnais. ramilie Mouly au service des Narbonnaises et des Narbonnais. Je crois que Narbonne peut aujourd'hui être fière de leur héritage. J'adresse mes plus sincères condoléances à la famille Mouly, à ses proches, aux élus et à l'association Nouveau Narbonne, ainsi qu'aux Narbonnais affectés par le départ d'un maire qui aura durablement marqué l'histoire de notre ville ».

Quand la justice se tait face à « l'engagement » de Didier Mouly

HOMMAGE

Ce mardi 10 octobre, une minute de silence a été observée en la mémoire d'un confrère. d'un ami, d'un maire de Narbonne, mais surtout d'un homme regretté.

Des robes noires de circonstance. Il est un peu plus de 9 h, ce mardi 10 octobre, lorsque l'ensemble de ceux qui animent le palais de justice de Narbonne, des avocats aux greffiers, des as-sistants aux agents de sécurité, entament une minute de silence, un sincère témoignage à leur confrère avocat et bâtomierdis-paru. Le président du tribunal, Xavier Baisle, souligne le sou-hait « à l'égard de Didier Mouly et sa famille de partager un mo-ment public pour rendre hommage à la personne qu'il a été dans ses engagements pour des avocats aux greffiers, des asété dans ses engagements pour la justice, pour

la justice, pour la commune ».
Même s'il ne la dia manœuvre caractère, son ambition nous a milition nous a milition nous a meine s'il ne plaidait plus de-puis de nom-breuses années au'il vivait la justice.

puis de nom-breuses années, la verve du pre-mier magistrat résonne tou-jours dans la salle des pas per-dus et les souvenirs, nombreux, se partagent entre collègues. « Je ne suis là que depuis quel-« Je ne suis là que depuis quei-ques semaines, poursuit le pré-sident, mais j'ai eu l'occasion de voir la qualité, la simplicité de cet homme. Il a toujours été là, malgré sa fragilité, pour marquer son attention et son indéfectible



Dider Mouly etait « un nomme at lien avec la justice. » Éric Camous, procureur de la République, ajoute : « J'ai travai-llé pendant trois ans avec ce sa-cré maire. Je ne peux pas dévoi-ler ici tous les secrets que nous avons partagés, mais c'est vrai avons partagés, mais c'est vrai

que sa dimen-sion, sa force de

une ville vivoit ambition nous a permis de livrer cette structure dans laquelle nous lui rendors hommage.

Il a été à la manceuvre de beaucoup de choses dans une ville qu'il vivait, comme il vivait chacun tice, comme il vivait chacun d'entre nous. C'est avec une imd'entre nous. C'est avec une im-mense peine que nous avons appris son décès et il est fonda-mental que nous lui rendions hommage à lui et sa famille dans ce tribunal qui était aussi le sien. »
Soixante secondes s'écoulent
comme les larmes sur les joues
de beaucoup de robes noires.
D'autres souvenirs se racontent
et les visages retrouvent le sou-

rire. C'était aussi ça la force de

Didier Mouly. Isabelle Fornairon, bâtonnier, confirme: « C'était un avocat confirme: « C'était un avocat engagé. Pour lui, ce métier, ce saver.doce, ça a longtemps été sa vie. Certains deuils se tien-nent uniquement dans l'inti-mité de la famille. Celle des avocats de Narbonne est au-jourd'hui triste et surtout étonnée de la force avec laque-lle lla combattu la maladie et a fui en sorte que, insur'au derfait en sorte que, jusqu'au dernier jour, nous avons pu profinier jour, nous ayons pu prot-ter de ce qu'il était : un homme attentif et attentionné. » Puis, dans son bureau de l'Ordre des avocats, elle tient à dire : « Il a émis le souhait de ne pas avoir

de discours. Cette minute de de discours. Cette minute de silence a émané du président du tribunal. Il me l'a proposée et j'ai trouvé, comne mes con-frères, cela très attentionné. » Elle se remémore d'autres complicités : «Je pouvais de ne pas être d'accord avec lui, surtout l'oxpril d'ait histomier surtout lorsqu'il était bâtonnier, mais on s'écoutait. Il était resmais on s'écoutait. Il était res-pectueux, donc respecté. Ja-mais, il n'y a eu entre nous un clash qui peut exister dans no-tre profession schizophrène: on travaille ensemble et on est adversaires tous les jours. » Et termine par cette anecdote: « Il voulait que les avocats soient dans la cité, qu'un mem-me du conseil de l'ardre soit bre du conseil de l'ordre soit dans toutes les manifestations. Du coup, on m'a demandé un jour d'aller au vernissage d'une exposition sur les coquillages à la salle des Synodes. »

Hommage au centre hospitalier : « Le maire a toujours été à nos côtés »

À midi, ce mardi 10 octobre, le personnel du centre hospitalier de Narbonne s'est A midi, ce mardi 10 octobre, le personnel du centre hospitalier de Narbonne s'est rassemblé dans la cour de l'équipement de santé pour respecter une minute de silence à la mémoire de celui qui était, depuis 2014, président du conseil de surveillance de l'hôpital. Avant ce moment de solennité, le directeur, Richard Barthès a rappelé le travail de Didier Mouly en faveur de l'établissement public. « Le moire a toujours été à nos côtés, notamment dans les moments difficiles, comme cela a été le cas lors de la crise du Covid. Il a également partagé nos combats pour le développement du service hospitalier public de Norbonne. Nous avons donc souhaité, par cette minute de silence, saluer sa mémoire et avoir une pensée pour sa famille et pour ses proches. »



Ces hommages des anonymes au maire disparu

Les cahiers de condoléances mis à disposition du public se remplissent de témoignages d'affection des Narbonnais pour leur maire décédé dimanche 8 octobre 2023.

Derrière les discrètes « sincères con-doléances » que les Narbonnais laissent sur le papier, s'abritent discrète ment des histoires personnelles que chacun confie avec émotion.

Yvette raconte : « Je Yvette raconte : « Je n'avais pas les mêmes idées que lui, mais, un jour, à l'issue d'une commémoration, J'ai demandé à lui parler. Il ny'a vavit i largis de cœur et qui n'y avait jamais de place de stationne-ment, au bas de l'im-

bien sympathique, avec un grand cœur et qui aimait sa ville. meuble, pour les infirmières qui venaient prendre soin de ma mère trois fois par jour. Je lui ai dit mon problème et je suis partie. Il m'a couru après pour me demander mon numéro de téléphone. Plus tard, il m'a rappelé ; il était en bas de l'immeuble. Je lui ai montré

C'est en moins d'une demi-heure que le problème et quelques jours après, il les trois premières pages du registre de l'Hôtel de Ville ont été remplies.

je viens signer ». Jean-Paul confie : « On savait bien que ça pouvait arriver, mais, pas si vite. Il y a dix jours, on le voyait et là... c'est tôt, trop tôt. » Du même avis, Marie

Thérèse est venue ren-Therese est venue rendre hommage à l'homme: « Un monsieur bien sympathique, avec un grand cœur et qui aimait sa ville. Il est parti trop tôt. » La notion de

proximité revient beaucoup dans les souvenirs qu'expriment certains, comme Odile, qui a travaillé avec son père, ou Rémi qui l'ap-pelle par son prénom et lui donne rendez-vous, « un de ces jours dans un

Quant à cet homme qui l'a souvent eu.



Les Narbonnais sont nombreux à remplir les registres de condoléances.

professionnellement, comme interlo-cuteur, il résume : Mous étions sou-tent en opposit : « Mous étions sou-tent en opposit : « Mous étions sou-tent en opposit : « Mous étions sou-ficheux. Et puis, j'admirais sa fa-mour et une analyse fine des gens à

dans lesquels il savait souvent glisser une anecdote. Il parlait de nous dès qu'il parlait de la Ville. »